



## SYNDICAT MIXTE POUR LA CREATION, L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DE L'AERODROME BRIVE-SOULLAC

2024-09

### EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mille vingt-quatre et le 28 mars à 14 h 30, le Comité du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Brive-Souillac, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Brive, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Julien BOUNIE.

La convocation a été établie et affichée le 22 mars 2024.

#### DELEGUES TITULAIRES PRESENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Président : M. Frédéric **SOULIER** - Conseillers communautaires : M. François **PATIER** - M. Yves **GARY** (arrive pour le vote de la délib. n°12) - M. Christian **PRADAYROL** (part après le vote de la délib. n°8) - M. Julien **BOUNIE** - Mme Alexandra **DOUSSAUD**  
Conseil Départemental de la Corrèze : Conseillères départementales : Mme Frédérique **MEUNIER** - Mme Pascale **BOISSIERAS**  
Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : Conseiller régional : M. Valéry **ELOPHE**  
C.C.I. de la Corrèze : Présidente : Mme Françoise **CAYRE**

#### DELEGUES TITULAIRES ABSENTS EXCUSES :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Conseillers communautaires : M. Henri **SOULIER** - M. Jean-Louis **LASCAUX**  
Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : Vice-Président : M. Philippe **NAUCHE** - Conseillers régionaux : M. Pascal **CAVITTE** - Mme Anabelle **REYDY**  
C.C.I. du Lot : Président : M. Jean **HUGON**

#### DELEGUES SUPPLEANTS REMPLACANT DES TITULAIRES ABSENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Conseillers communautaires : Mme Marie-Christine **LACOMBE** (arrive pour le vote de la délib. n°8) représentant M. Philippe **VIDAU** - M. Eddie **MARCOS** représentant M. Jean-Paul **FRONTY**  
Conseil Départemental de la Corrèze : Conseiller départemental : M. Gérard **SOLER** représentant M. Pascal **COSTE** - M. Jean-Jacques **DELPECH** représentant M. Francis **COMBY**  
Conseil Départemental du Lot : Conseillère départementale : Mme Violaine **DELPECH-FRAYSSE** représentant M. Frédéric **GINESTE**  
Communauté de Communes CAUVALDOR : Conseiller communautaire : M. Habib **FENNI** représentant M. Christophe **PROENÇA**

Le comité syndical, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Eddie MARCOS pour remplir les fonctions de secrétaire.

**OBJET DE LA DELIBERATION** : Aménagement des lots de la zone d'activités – Lancement des consultations relatives aux prestations intellectuelles

**RAPPORTEUR** : Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

Accusé de réception en préfecture  
019-251903175-20240328-2024-09-DE  
Date de télétransmission : 03/04/2024  
Date de réception en préfecture : 03/04/2024

Dans le cadre de son programme de développement, le Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Brive-Souillac (SMABS) échange avec des porteurs de projets qui souhaitent s'implanter sur la future zone d'activités actuellement en cours d'aménagement au sein de la plateforme aéroportuaire.

Par délibération n°2024-02 en date du 8 février 2024 portant débat d'orientations budgétaires, le comité syndical s'est prononcé favorablement pour le lancement des études de construction de deux bâtiments solarisés sur la future zone d'activités.

Afin d'accompagner le Syndicat dans l'étude et la réalisation de ces investissements, le recours à des cabinets pour les missions de prestations intellectuelles apparaît nécessaire.

A ce stade, il convient donc de lancer les consultations pour la passation des marchés de prestations intellectuelles (assistance à maîtrise d'ouvrage, contrôle technique, coordonnateur SPS, études de sols, levé topographiques, écologues, ...).

Il est proposé au comité syndical :

- **De décider d'approuver** le principe de réalisation de l'aménagement des lots de la zone d'activités de l'aéroport avec notamment la construction de deux bâtiments et des équipements connexes,
- **D'autoriser** Monsieur le Président du SMABS ou son représentant à lancer la consultation des marchés de prestations intellectuelles (assistance à maîtrise d'ouvrage, contrôle technique, coordonnateur SPS, études de sols, levé topographiques, écologues, ...) selon les procédures adaptées et à signer les marchés à intervenir
- **De donner** tous pouvoirs à Monsieur le Président de mener à bien toutes les démarches administratives, financières et techniques et pour signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de membres en exercice : 23  
Nombre de membres présents : 15  
Nombre de suffrages exprimés : 15

**Adopté à l'unanimité**

Pour extrait certifié conforme

Votes : Pour : 15  
Contre : 0  
Abstention : 0

Le Président

Julien BOUNIE

Accusé de réception en préfecture  
019-251903175-20240328-2024-09-DE  
Date de télétransmission : 03/04/2024  
Date de réception préfecture : 03/04/2024